



**XXV^{ème} Salon de l'estampe
du 5 au 25 mars 2009
exposition à thème :
Mise à jour**

Règlement de l'exposition

Il s'agit de créer une **estampe** sur le thème : "**Mise à jour**". Toutes les techniques d'estampe sont autorisées. Le **format de la feuille de papier sera A3** (29,7x42 cm). La dimension de la ou des matrices de l'estampe est en revanche libre. Le thème de cette exposition, "**Mise à jour**", est la seule **contrainte** de ce concours et sera un **critère important d'appréciation** du jury. Chaque artiste ne peut présenter à ce concours qu'**une seule estampe**.

L'exposant déposera **deux exemplaires** de son estampe **non encadrés, signés et numérotés**. Au dos de chaque exemplaire, figureront au crayon et en lettres capitales : le **titre** de l'estampe, sa **date**, ses **techniques**, le **prénom**, le **nom** de l'artiste, ses **coordonnées postales** et le **prix** de l'estampe. Les deux exemplaires seront déposées dans une **enveloppe A3** à plat, non pliée et non roulée, qui portera ces mêmes mentions.

L'artiste fera don d'**un exemplaire de son estampe à l'association**. Cet exemplaire sera **exposé** (*dans la mesure du possible, l'association se réservant le droit de limiter le nombre d'estampes exposées en fonction des difficultés d'accrochage*) et servira pour des expositions ultérieures. Le second exemplaire sera proposé **à la vente au profit de l'artiste**. L'association ne prend **aucun pourcentage sur les ventes**. Une participation aux frais de **10 euros** est demandée.

Trois prix, récompensés par la société **Joop Stoop** fournisseur de matériel pour graveurs, seront décernés par un jury composé d'un représentant du donataire et de personnalités des arts plastiques. Ces trois prix seront remis au cours du **vernissage** de cette exposition qui aura lieu le **12 mars 2009**.

La participation aux frais de **10 euros** est à verser par chèque (tiré sur une banque française) ou par paiement sécurisé en ligne via **PayPal** à partir du site Internet de Graver Maintenant. **Attention !** Les artistes résidant à l'étranger régleront ce montant uniquement par **PayPal**; aucun autre virement international ou chèque bancaire étranger ne sera accepté.

Pour les artistes souhaitant un renvoi de l'estampe par courrier, merci de joindre une enveloppe avec les timbres nécessaires ou les coupons internationaux. En cas d'absence ou d'insuffisance des frais de retour, l'estampe sera intégrée au fonds constitué par l'association.

Cette exposition est ouverte à **tous les membres de l'association** et à **tous les artistes extérieurs**. Vous pouvez diffuser cette circulaire avec son règlement et le bulletin d'inscription à tout artiste intéressé par ce concours et cette exposition.

Renvoyer le bulletin d'inscription joint avant le 15 janvier 2009.

IMPORTANT : aucune inscription ne sera acceptée après cette date de forclusion.

Graver Maintenant le 24 juin 2008



**XXV^{ème} Salon de l'estampe
du 5 au 25 mars 2009
exposition à thème :
Mise à jour**

MEMENTO PRATIQUE

EXPOSITION : "Mise à jour" aura lieu du 5 au 25 mars 2009,
du lundi au vendredi de 9h à 20h, le samedi de 10h à 18h et le dimanche de 15h à 18h.

LIEU : Ermitage, 34 boulevard de Richelieu 92500 Rueil-Malmaison.

DEPÔT : à l'Ermitage le lundi 2 mars de 10h à 20h ou envoi postal reçu avant le 25 février 2009 chez Catherine Gillet, 5 rue de la Liberté 78280 Guyancourt France.

ACCROCHAGE : mardi 3 et mercredi 4 mars de 10h à 18h.
Merci à tous ceux et celles qui pourront venir aider à l'accrochage !

VERNISSAGE à l'ERMITAGE : jeudi 12 mars à partir de 19h. Remise des prix à 19h30

DECROCHAGE ET RETRAIT* : jeudi 26 mars de 10h à 20h.

CATALOGUE : La liste des exposants sera éventuellement mise en ligne sur le site Internet de Graver Maintenant.

INSCRIPTION : Merci de renvoyer votre bulletin d'inscription accompagné du chèque de participation aux frais ou de votre numéro de transaction Paypal, **impérativement avant le 15 janvier 2009** à

Muriel Rigal, 25 rue Lepic 75018 Paris France.

Aucune inscription ne sera acceptée après cette date de forclusion.

***En fin d'exposition, seules les estampes munies d'une enveloppe étiquetée de retour (ou d'un coupon-réponse international) convenablement affranchis seront renvoyées.**

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

*Pour toutes informations complémentaires vous pouvez
consulter le site Internet de Graver Maintenant à : <http://www.gravermaintenant.com>
ou envoyer un courriel à : graver.maintenant@laposte.net
ou bien téléphoner à l'un des commissaires de l'exposition "Mise en page" :*

Catherine Gillet : 01 30 44 29 32

Joëlle Dumont : 06 71 84 43 61



**XXV^{ème} Salon de l'estampe
du 5 au 25 mars 2009
exposition à thème :
Mise à jour**

BULLETIN D'INSCRIPTION
(à compléter très lisiblement SVP)

J'accepte de participer à l'exposition de Graver Maintenant intitulée "**Mise à jour**" dans les conditions fixées par le règlement dont j'ai pris connaissance.

Madame ou Monsieur (*raier la mention inutile SVP*)

prénom : nom :

Avez-vous déjà exposé avec Graver Maintenant ? - Oui - Non - (*raier la mention inutile SVP*)

adresse :

.....

code postal : ville :

pays :

tél. :

tél. port. :

fax :

adresse courriel :

adresse site Internet personnel :

soit un montant total de 10 euros à régler par chèque ou par PayPal sur le site Internet de Graver Maintenant (pour les artistes résidents à l'étranger, obligatoirement par PayPal)

Je peux participer à l'accrochage : **NON - OUI** (*entourer la réponse*)

J'accepte ce règlement et la communication de toutes mes coordonnées sur le site de Graver Maintenant.

date :signature :

à envoyer complété, écrit lisiblement et accompagné d'un chèque de 10 euros à l'ordre de Graver Maintenant,

ou indiquer ci-dessous le **N° de transaction PayPal** :

..... la date de la transaction :

avant le 15 janvier 2009 impérativement à :

Muriel Rigal, 25 rue Lepic 75018 Paris France

Attention : ne pas envoyer d'estampe à cette adresse ! Seulement l'inscription !

Site Internet : <http://www.gravermaintenant.com>

Courriel : graver.maintenant@laposte.net